



Cayenne, le 23 janvier 2017

Collège Gérard HOLDER



Le Principal

à

Mesdames, Messieurs les parents
d'élèves de 3^o Générale

DNB 2017

Déroulement des épreuves écrites

Jeudi 29 juin : 9h-12h15

Epreuve n°1 :

Mathématiques – Physique-chimie, sciences de la vie et de la terre ou technologie

- a) **9h-11h : Première partie, Mathématiques** (2 heures)
- b) *Pause de 15 minutes*
- c) **11h15-12h15 : Deuxième partie, Physique-chimie/SVT ou Physique-chimie-Technologie ou SVT-Technologie** (1 heure).

Le candidat traitera sur deux copies distinctes et dans l'ordre qui lui convient les deux disciplines choisies par la commission nationale.

Vendredi 30 juin : 9h-16h30

Epreuve n°2 :

Français - Histoire et géographie, enseignement moral et civique (5 heures)

MATIN :

- a) **9h-11h : Première partie - 1^{ère} période**
Histoire-géographie, enseignement moral et civique (2 heures)
- b) *Pause de 15 minutes*
- c) **11h15-12h15 : Première partie – 2^{ème} période**
Français, texte, document éventuel et questions (1 heure)

Attention : *Les candidats doivent conserver les sujets distribués le matin distribués pour l'HG-EMS et le français en vue du travail d'écriture de l'après-midi (2^{ème} partie d'épreuve)*

APRES-MIDI : Deuxième partie, Français

- a) **14h30-15h : Dictée – Réécriture** (30 minutes)
- b) **15h-16h30 : Travail d'écriture** (1h30).

Le candidat traitera un des deux sujets de rédaction proposés

Attribution des points en Français : analyse du corpus de français sur 20 points – dictée sur 5 points – Réécriture sur 5 points et travail d'écriture sur 20 points

DNB 2017 :

Déroulement de l'épreuve orale

L'épreuve se déroule en **2 temps** devant un jury composé de 2 enseignants au minimum :

Candidat seul :

- a) **Exposé** de 5 minutes
- b) **Entretien** avec le jury de 10 minutes

En équipe de 2 ou 3 (maximum) :

- a) **Exposé** de 10 minutes
- b) **Entretien** avec le jury de 15 minutes

Attentes :

- *Le ou les candidats sont évalués individuellement*
- *Evaluation sur la présentation ORALE du projet et non sur le projet lui-même.
On attend du candidat qu'il présente la démarche ainsi que les compétences et connaissances acquises grâce à ce projet.*
- *Le candidat exposera de manière claire le sujet choisi, expliquera sa réflexion sur le sujet, participera et argumentera lors des échanges avec le jury.
Il est donc important de mettre l'accent sur l'utilisation du français, dans des phrases correctes avec un vocabulaire varié et approprié.*

Evaluation : L'épreuve est notée sur 100 points :

Maîtrise de l'expression orale sur 50 points + Maîtrise du sujet sur 50 points

Convocation :

Une convocation officielle et individuelle précisera la date et l'heure de l'épreuve ainsi que les documents à présenter (dont une pièce d'identité).

Choix du projet présenté :

- **Le choix du projet revient au candidat** parmi les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires travaillés tout au long de l'année ou des projets inscrits dans les parcours éducatifs.
- Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.) mais cette réalisation concrète ne peut être qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse.
- Le choix du projet est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève avec précision de l'intitulé et du contenu du projet réalisé ainsi que l'EPI et la thématique concernée ou, le cas échéant, le parcours éducatif retenu. Il mentionne également les disciplines impliquées.

Le candidat fait également savoir s'il expose seul ou en équipe et s'il souhaite effectuer sa présentation en langue étrangère qui est alors précisée.